

LE PÔLE PÉDAGOGIQUE RENFORCÉ



A quoi ça sert ?

Le Pôle Pédagogique Renforcé (PPR) propose un accueil personnalisé et adapté pour répondre aux difficultés que peuvent rencontrer certains apprenants.

Qui peut être concerné ?



Les apprenants qui rencontrent des difficultés sur les compétences de base (français/mathématiques)

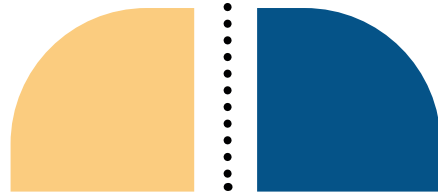
Les apprenants qui souffrent de troubles/pathologies (avec ou sans RQTH)



Les apprenants qui ne maîtrisent pas le français du fait de leur origine étrangère

Quelles solutions pour les publics vulnérables ?

Une intégration au dispositif de remédiation français, mathématiques et histoire-géographie



La mise en place d'un protocole d'aménagement pédagogique permettant de soumettre des préconisations auprès de l'équipe enseignante et d'appuyer la demande d'aménagement aux examens

La rédaction d'un protocole personnalisé éducatif

Des cours FLE (Français Langue Etrangère)

Quels sont les objectifs ?

- 1 Consolider les compétences de base
- 2 Permettre l'inclusion des plus vulnérables sur la voie de l'emploi
- 3 Sécuriser le parcours
- 4 Reprendre confiance en soi

Sous quelles conditions ?

- Sur la base du volontariat et de l'accord des responsables légaux
- Tout au long du parcours du jeune*
- Dans le respect du règlement intérieur et de l'équipe pédagogique

*Possibilité d'y mettre fin à tout moment